

Interpellation sur le projet de construction au centre du village

Séance du conseil communal de Bassins du 23 juin 2020

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Par la présente, nous prions la Municipalité selon l'article 62 du règlement du conseil communal de bien vouloir répondre aux questions suivantes au sujet du projet de construction de 11 logements et parking souterrain sur parcelle 82 et adjacentes.

- Quels sont les accords de financement entre la commune, la fondation et Romande Energie ?
- Quels sont les engagements pris par la commune et les frais déjà engagés ?
- Une convention avec Romande Energie est-elle prévue ?
- La fondation est-elle déjà choisie, si oui quels sont les accords passés ?

- Quel est le maître d'œuvre du projet, la commune supporte-t-elle un risque financier sur la réalisation ?
- La commune sera-t-elle en charge de l'entretien du parking ?

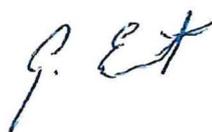
- Quelle est la stratégie municipale relative au parcage des voitures au centre du village ?
- Pourquoi ne pas saisir l'opportunité d'ouvrir le projet aux personnes potentiellement intéressées à l'acquisition de places de parc dans ce projet ?

Nous remercions la Municipalité de bien vouloir donner une réponse écrite aux questions susmentionnées pour le prochain conseil communal.

Guillaume Hayoz



Gérald Ernst



Stéphane Meier



M. Basso.



AMBadel